



HAL
open science

L'oasis urbaine ou l'ambiance diastématique de la ville

Olivier Balaÿ

► **To cite this version:**

Olivier Balaÿ. L'oasis urbaine ou l'ambiance diastématique de la ville. Sonorités, 2018, Silences!
Rencontres – Architecture Musique Ecologie, pp.63-76. hal-03283198

HAL Id: hal-03283198

<https://hal.science/hal-03283198v1>

Submitted on 9 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

L'oasis urbaine ou l'ambiance diastématique de la ville

Olivier BALAY¹

À l'heure de la transition écologique, l'objectif donné aux hommes politiques par la population est de réussir l'ambiance et la construction architecturale et urbaine de demain. Mais à bien y regarder cette envie de réussite n'est pas nouvelle. De tout temps les architectes, aménageurs, princes et démocrates² ont promis aux gens un monde meilleur. Et quand on voit l'état actuel des villes, inaudibles, polluées, insécurisées, fatigantes, on peut se dire que l'envie de réussir ne suffit pas, ne suffit plus : qu'on pourrait garder l'envie et faire vraiment évoluer la méthode.

Comment proposer un nouveau chemin ? L'aménagement de l'espace pourrait ne plus être la somme des seules compétences architecturales, urbaines ou paysagères. Il renverrait plutôt à une activité fondée sur une connaissance concernant *l'expérience du temps dans l'habitat*, partagée entre les acteurs de l'aménagement et les habitants, y compris sa dimension esthétique. Pourquoi ? Parce que l'appréhension esthétique d'une ville, d'un quartier, d'une architecture peut être pensée comme une distanciation de soi aux autres et à l'espace construit, une activité que l'usager et le spécialiste de l'aménagement possèdent communément.

Comment l'habitant reconnaît-il une dimension esthétique aux formes urbaines ou architecturales ordinaires ? Jean-François Augoyard³ propose à ce sujet de remettre en cause deux points de vue convenus : d'une part, il existerait une réception « savante » (celle des hommes de l'art et des spécialistes des aménagements d'une haute technicité) ; d'autre part, il existerait une réception « fonctionnelle » de l'espace, celle d'une population plus banale qui apprécierait les aménagements architecturaux, urbains, d'abord pour leur fonctionnalité, pour le gain de temps qu'ils permettent, ou parce qu'ils cultivent ce qui est réputé artistique et désigné comme tel (l'intervention d'un artiste sur une place publique par exemple.) L'auteur propose une autre voie, « où l'expérience esthétique est pensée comme une pratique plutôt qu'une réception fonctionnelle, comme une perception plutôt qu'une représentation élaborée ». La dimension esthétique d'un espace construit ordinaire serait donc « l'opération non nécessairement cultivée par laquelle perceptions et conduites construisent une sensibilité aux formes architecturales et urbaines qui déborde la fonction et l'usage ».

Ce qui suit fait état de l'appréciation esthétique d'habitants vivant dans des « oasis urbaines ». Nous essayerons d'abord de définir cette notion, nous tenterons ensuite de la décrire en mettant en avant ses critères d'appréciation. Nous révélerons enfin ses interactions avec l'architecture du logement et la forme urbaine.

POURQUOI L'OASIS URBAINE⁴ ?

La ville du XXI^e siècle, plus encore que celle des siècles précédents, interroge la viabilité sociale, économique et environnementale des compositions architecturales et urbaines qu'elle propose. Les problématiques de confort, de santé, de saturation des activités quotidiennes s'y expriment plus intensément qu'ailleurs, au travers notamment de la surchauffe urbaine, de l'exposition accrue au bruit, de la respiration d'un air de plus en plus dégradé, des pollutions des sols, des risques liés au dérèglement climatique, de la tyrannie du présentisme⁵... Sur le plan social, l'accélération des rythmes de vie dans un contexte de toujours plus de compétitivité et d'instantanéité, mais aussi le repli et l'entre-soi, transforment l'humain et sa nature à communiquer, à avoir de l'empathie.

Face à ce constat l'accès à des lieux plaisants et confortables pour habiter, véritables espaces de ressourcement et de sociabilité urbaine qui soient accessibles à tous au quotidien, devient déterminant pour la viabilité des écosystèmes urbains. C'est plus vrai encore dans la ville dense où, parallèlement à une forte croissance des mobilités, l'urbanité s'installe dans une sorte de fixité pour une partie des citoyens, notamment les plus démunis⁶.

QU'EST-CE QU'UNE OASIS URBAINE ? LA VALEUR ESTHÉTIQUE ET SOCIALE DE L'INTERVALLE

L'oasis urbaine est une « parenthèse » qui produit une sensation d'apaisement et de bien-être. Elle donne le sentiment d'avoir quitté une ville souvent trop animée, bruyante et minérale, où tout se fait dans la vitesse. La civilisation urbaine actuelle est en effet plongée dans un temps adiabatique⁷, et nous sautons plus souvent d'une ambiance construite déséquilibrée à une autre. Il en ressort la quête d'une parenthèse temporelle dans l'animation frénétique de la ville, le besoin de rééquilibrer l'ambiance, de chercher l'intervalle. Ses principaux descripteurs ? Elle capte l'attention par effet de contraste, elle est dense en logements et propose un enchevêtrement de rues, de bâtiments à usages variés, d'activités sociales, d'arbres, de végétaux et d'animaux, l'ensemble produisant des phénomènes sensibles concordants entre eux, en correspondance, vivants et apaisants. Ce phénomène est comparable à une chanson qui s'insère dans une conversation : les parcours extérieurs, les perceptions reçues et produites aux fenêtres proposent à l'oreille une sorte de mélodie audible dans le bruit monotone de la ville.

Entendons-nous bien, l'oasis urbaine n'est pas un isolat au sein d'une ville hostile et aride, comme pourrait le suggérer l'imaginaire saharien associée au terme : dans la structure urbaine existante, l'oasis se diffuse sous forme de grappes d'oasis toutes singulières dans lesquelles s'opère une même sensation d'échappement. Dans l'oasis urbaine, les passants, les habitants aux balcons, aux fenêtres, s'installent à la fois dans leur rythme propre et dans un rythme lié à celui de l'environnement : des rencontres ont lieu entre les habitants et usagers et les autres éléments vivants du monde, par exemple un chien, un arbre fleuri, un sol odorant, un oiseau, les rayons du soleil. Les « passagers » et les habitants des oasis étudiées décrivent la parenthèse comme un moment de petit bonheur « d'être là », qui se répète et atteint ainsi une valeur esthétique⁸ comme on l'a évoqué plus haut. Ce n'est pas de l'ordre d'un ravissement, c'est plutôt une répétition de temporalités qui s'en vont et qui reviennent. Dans la perception continue ou moyenne d'une ville, l'oasis se manifeste ainsi comme une parenthèse « mélodique ».

Pour l'aménageur cette notion de parenthèse paraît subjective, et la dimension sensible d'un abord trop complexe ou en décalage trop fort vis-à-vis des habitudes pour se pencher sur sa fabrication dans des contextes de budgets et de délais resserrés. Il est donc particulièrement important de trouver des descripteurs, un langage commun pour recomposer l'intersubjectivité partagée, pour nommer les rapports à l'oasis urbaine, pour la comprendre et pour la fabriquer.

L'OASIS URBAINE : UNE FIGURE DE COMPOSITION AMBIANTALE DE LA VILLE

Qu'est-ce qu'une composition ambiante ? C'est une conception spatio-temporelle. Les recherches et réflexions portant sur la conception des espaces architecturaux et urbains ont le plus souvent une entrée par « objet construit » et « objet urbain ». Cette entrée renvoie surtout à des logiques de forme (la place, l'îlot, le parc, la rue, le « cours », la tour, la barre, la maison en bande...), de statut juridique (l'espace public, l'espace privé) ou de compétences et de

procédés opérationnels (la compétence de l'aménageur, du promoteur, du gestionnaire de l'espace public...). L'entrée par objets qui est celle des concepteurs et gestionnaires de la ville laisse pourtant de côté les temporalités vécues par l'usager de l'espace. Pour l'habitant, c'est un ensemble, l'espace et ses temporalités, qui font « ambiance ». Il ne sépare ni l'architecture de l'urbanisme et du paysage, ni l'espace public de l'espace privé : en fait, il vit l'espace avec les moments qui surviennent de façon aléatoire, chaotique. Et parce que ces occasions reviennent et sont mémorisés, il peut les anticiper. Depuis le logement par exemple, les odeurs et les bruits qui viennent des maisons voisines se mélangent à ceux qui proviennent des cafés et des circulations lentes en pied d'immeubles de l'îlot d'à côté... Il est donc 13h... L'habitat est ainsi un tourbillon d'imprévisibilités, un « *jaillissement ininterrompu d'imprévisibles nouveautés*¹ » comme l'écrit le philosophe Michel Serres. Il génère cependant un « corps ». L'habitant stabilise en effet tout ce tournoiement chaotique d'impressions dans une sorte de rapport constant entre les éléments sensibles qu'il perçoit ; « *nous n'habitons pas l'espace mais plusieurs.* » Comme le cycliste « *dévalant le col de l'Izoard [...] pédale éperdument, prévoit de loin le virage, droit devant, et, d'une main, cherche, à tâtons, dans la poche de son maillot, le bidon de thé pour se ravitailler*² », nous sommes à la fois dans notre logement, l'espace topologique, mais aussi dans un autre espace, perceptif. Les diverses fusions qui en résultent nous font vivre là avec l'entourage, maintenant, en nous laissant imaginer des occasions nouvelles et originales.

Du coup, pour aller dans cette direction et dépasser cette entrée par objets et formes, et ainsi créer les conditions favorables à la rencontre entre un site donné, les perceptions des habitants et celles des experts, nous proposons de penser l'aménagement de l'espace à partir de figures de composition ambiantales. On croit que le domaine de l'ambiance qui convoque l'action de l'expert et celle de l'usager est un objet pertinent pour définir une nouvelle façon de concevoir et de produire la ville. « Qu'est-ce qui produit concrètement une ambiance ? », se demande Jean-François Augoyard. « C'est un dispositif technique composite et lié aux formes construites », d'une part, et d'autre part « c'est une globalité perceptive rassemblant des éléments objectifs et subjectifs et représentée comme atmosphère, climat, milieu physique et humain »⁹. L'ambiance remet au cœur de la réflexion de l'aménageur la question des sens, elle renvoie à une perception individuelle localisée, partagée par beaucoup, qui se raconte (lors d'enquêtes) et se mesure (à l'aide de la métrologie). Elle est poly-sensorielle. Avoir le souci de l'ambiance permet donc de proposer de nouvelles *figures* de composition spatiales, au croisement de la perception (de la végétation, du climat, de l'air, de l'acoustique, ...) de la sociabilité et de la matérialité construite. Par exemple l'oasis dont nous parlons ici et que nous allons décrire ci-après, est une figure de composition ambiante « de quartier ». À l'échelle du logement, dans un autre travail, nous avons aussi évoqué le « volume de transformation perceptive » que permet la façade *double peau* : une figure de composition ambiante « de la demeure » que l'habitant peut gérer manuellement¹⁰ pour son ambiance quotidienne.

COMMENT RECONNAIT-ON UNE OASIS URBAINE ? LES DESCRIPTEURS

Quels sont les notions auxquelles renvoie la figure de composition ambiante produisant une sensation d'apaisement et de bien-être en ville ?

1/ La notion d'*entrelacs*¹¹, empruntée à Tim Ingold, traduit la composition urbaine de l'oasis, c'est-à-dire l'enchevêtrement de rues, de bâtiments habités, de « nature » urbaine, d'usages et de phénomènes sensibles concordants entre eux, qui fabriquent à la fois une perception apaisante quand le passant y entre (un effet de coupure remarquable) et une sensation

4. Bergson, cité par Serres M. (2011), *Habiter*, éd. Le Pommier, Belin, Paris, p. 185

5. Serres M. (2011), *Habiter*, Paris, éd. Le Pommier, Belin, p. 183

d'habiter un « ailleurs » empli d'offrandes sensibles quotidiennes pour l'occupant du logement. Dans l'oasis urbaine les habitants prennent conscience de l'apparition des sons, des odeurs, de la fraîcheur, sans effort : chaque phénomène sensible trouve sa place par rapport aux autres, et l'ensemble peut fabriquer parfois une « occasion » esthétique.

2/ L'*échappement* par rapport à la ville traduit une sensation de contraste productrice de dépaysement, d'évasion, d'exotisme, de renvoi à la mémoire d'une expérience, à l'histoire ... L'oasis peut également faire référence à un passé perdu comme un microcosme villageois, un cloître, une cité lacustre... Elle fait appel à d'autres sens que la vision, notamment l'ambiance acoustique : le vrombissement des voitures est atténué, on entend les oiseaux... La sensation de fraîcheur, l'odorat, le goût, le toucher, etc. sont également sollicités. La proximité de fleurs au printemps peut suffire à ravir les sens, la sensation sous les pieds d'une pelouse « fraîche » est un moment de plaisir singulier. Rien qu'à l'écoute de ses propres pas on prend conscience qu'il est possible de quitter un monde pour un autre.

3/ La *cohérence des rythmes* dans les perceptions sensibles et le bien-être sensoriel qui en ressort fabrique chez les citadins une expérience physique rare de la ville puisqu'aucun sens n'est malmené¹². Les perceptions sensorielles y sont plus claires, moins saturées. L'oasis urbaine peut être vécue comme un espace qui reconnecte le citadin au rythme des saisons, de la journée, des présences d'autrui, de la faune et de la flore... On prend conscience des voix et des pas des autres et les mobilités se mettent parfois en rythme. La présence sensible des autres et de la nature montre qu'un contact est possible. On prend conscience à deux, à trois, à quelques-uns, avant de se mettre à parler, que la sociabilité est détendue, que la nature est là !

4/ Enfin, l'idée d'une société qui semble vivre à son propre rythme nous rappelle que l'oasis est un espace-temps dans lequel chacun peut occuper son logement ou déambuler dehors « à son rythme », tout en étant à côté des autres. Des comportements singuliers et apaisés émergent, comme des siestes dans l'espace extérieur, des nuits fenêtres ouvertes, de longues discussions avec les voisins, un ralentissement du pas, des personnes handicapées qui quittent leur fauteuil pour s'installer dans l'herbe... Cela renvoie à la notion de partage et de disponibilité de l'espace.

Ces ressentis caractéristiques peuvent aussi être objectivés sous la forme de descripteurs quantifiables. La plus efficace des « respirations » offertes par l'oasis urbaine concerne l'écoute : toutes les oasis que nous avons étudiées proposent une ambiance acoustique dont l'intensité (Leq)¹³ voisine les 50 dB(A) le jour et chute de 7 à 10 dB(A) la nuit. Le jour, les conversations à voix normale peuvent avoir lieu à 2 m. de distance. La nuit, les habitants peuvent dormir fenêtres ouvertes ou entrouvertes, et donc ventiler naturellement leur logement¹⁴.

L'omniprésence du végétal joue un rôle déterminant pour l'ambiance visuelle, sonore et thermique des oasis. La nature est moins domestiquée que dans un jardin ou un parc, elle évoque les saisons, le temps qui passe. L'oasis urbaine offre des espaces de fraîcheur dans les périodes estivales tout en restant ensoleillée, en proposant des espaces d'usage bien exposés aux autres saisons (bancs, pelouse...). L'été, elle répond à une quête de fraîcheur : on y mesure en moyenne 2°C et 10°^{UTCI} de moins que dans l'espace urbain plus minéral environnant¹⁵. Cet écart est parfois très net, vécu comme une rupture forte. Dans l'oasis urbaine, les vues sont attractives, qu'il s'agisse de vues sur le proche (enfants qui jouent, oiseaux...) ou sur le lointain (reliefs, lac...). Ces vues ancrent l'habitant au sol, à la géographie et à l'air local.

L'oasis urbaine est vivante. En cela, elle n'est jamais monofonctionnelle. Elle est traversée de flux de piétons, vélos, poussettes, de quelques voitures au rythme ralenti... C'est un espace accessible, ouvert à tous : cela signifie donc que l'espace au sol est un espace public, ou a

minima d'usage public sur un foncier privé. Elle n'est pas close ou seulement la nuit pour des questions de sécurité. L'oasis tient sa « vivacité » des donneurs de temps sociaux, sensibles, qui rythment une présence, comme les écoles, les commerces, les jeux d'enfants, les terrains de sport... Les donneurs de temps¹⁶ inscrivent dans l'oasis une répétition qui tranquillise parce qu'elle revient avec régularité. Et, plus ils sont cohérents entre eux meilleure est l'identification de l'oasis : dans les oasis à donneur de temps unique, on observe une sous-occupation et un manque d'appropriation de l'espace extérieur, avec des usages perturbateurs la nuit.

Enfin l'oasis urbaine est dense : elle héberge à Annecy entre 40 et 95 logements à l'hectare, la variation étant liée aux époques de construction et aux règlements administratifs locaux. À Paris, le jardin Georges-Duhamel, une oasis urbaine construite autour d'un jardin public, est inscrite dans un tissu urbain de 271 logements par hectare. À Lyon, la densité du quartier des États-Unis est de 130 logements à l'hectare¹⁷. On y observe des interactions sociales qui laissent appropriables les dehors comme les dedans (distances visuelles, proxémies sonores au quotidien, odeurs...)

Ces descripteurs quantifiables n'ont pas été observés de manière systématique et exhaustive sur chacun des terrains étudiés : en effet les oasis « complètes » sont rares et la ville offre de nombreuses oasis partielles qui rassemblent plusieurs de ces descripteurs. On observe toutefois qu'à défaut d'une ambiance acoustique apaisée et dans des sites relativement minéraux, la sensation d'apaisement et de bien-être peine à émerger.

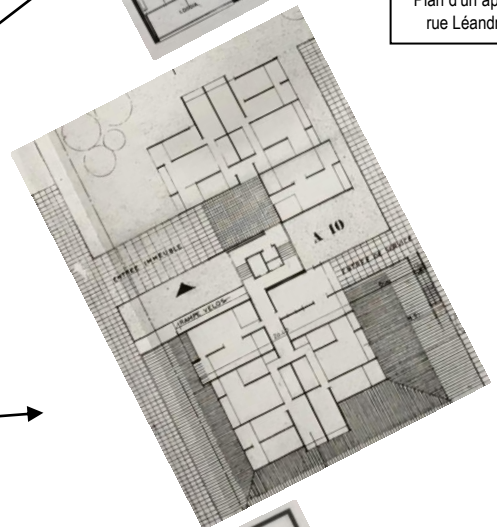
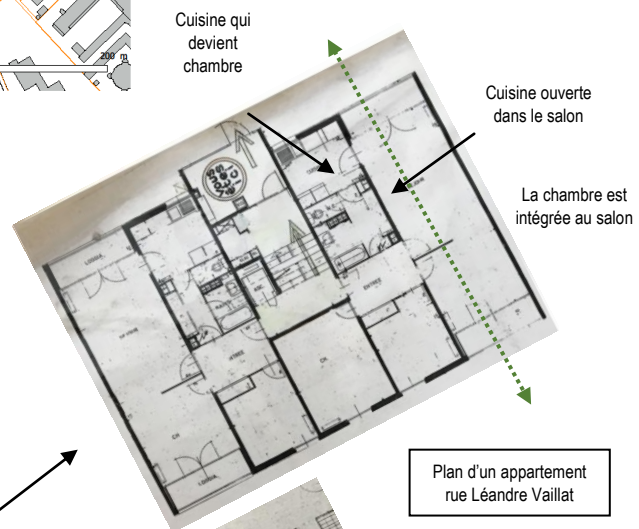
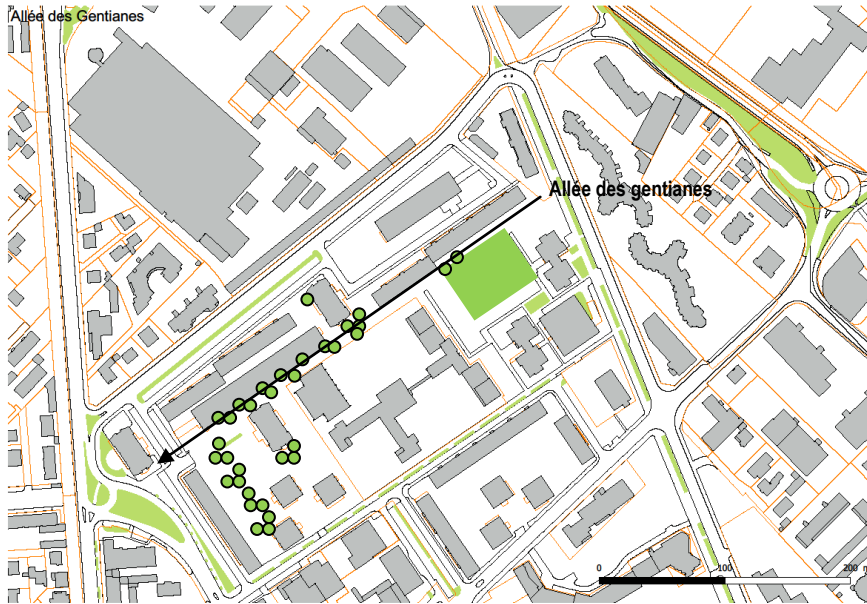
LES OASIS URBAINES ANNÉCIENNES

Annecy a connu un essor considérable au cours du XX^e siècle et offre une très grande diversité de formes, de densités et d'ambiances qui constituent un laboratoire parfaitement adapté au projet : on peut y comparer des espaces d'analyses aux caractéristiques particulièrement tranchées et qui offrent pourtant des qualités analogues de bien-être.

Les cinq oasis urbaines annéciennes étudiées divergent fortement du point de vue de leur forme et de leur structuration urbaine, de la datation du bâti, du type de végétation concerné, de leur topographie, de leur positionnement dans l'agglomération (centre, péricentre, périphéries...). Pourtant, toutes présentent des densités bâties et habitées relativement fortes (entre 80 et 180 habitants/hectare¹⁸) et des qualités d'ambiances remarquables. Plus précisément, deux cas contrastés méritent d'être évoqués. Le premier est celui de la promenade du Thiou, oasis habitée à l'ambiance lacustre autour d'une petite rivière de 3,5 km de long qui est l'exutoire principal du lac et qui traverse la ville. C'est une oasis urbaine semi-sauvage continuellement empruntée par la population locale et les touristes, ayant un impact affectif immédiat parce qu'elle donne rapidement le sentiment d'un ressourcement ou d'un échappement à la ville dense. Ces sensations prégnantes « déconnectent » du contexte urbain, en renvoyant à une temporalité liée aux saisons ou au cycle de la végétation. Elles offrent une parenthèse vis-à-vis du milieu urbain minéral : on y sent l'atténuation du bruit, l'odeur poivrée de la végétation sauvage et les variations thermiques qui plongent dans une ambiance altérée. Ce décalage développe des dérives imaginaires permettant, par contraste avec le milieu urbain, une appréciation généralement positive. Si l'ambiance sonore est très légèrement et constamment tenue par le continuum technologique du trafic urbain, les sons naturels et ceux émanant des activités des promeneurs sont très présents.

Le deuxième cas est celui du quartier des Teppes, oasis fortement caractérisée par son ouverture sur le grand paysage. Ce quartier d'habitat majoritairement social (1968) accueille les habitants dans une forme urbaine de tours et de barres configurée selon les théories du grand ensemble : il est totalement piétonnier, entouré de voiries à grande circulation, son cœur

et ses cheminements, notamment l'allée des Gentianes, étant protégés du bruit par les constructions. Le groupe scolaire scande le temps de ce quartier très calme et plusieurs espaces verts sont particulièrement accueillants sous la frondaison des arbres l'été, dont la « prairie » – avec sa petite butte qui constitue un vrai terrain d'aventures pour les plus jeunes. L'allée des Gentianes est empruntée par la population locale et par celle des quartiers voisins. La cour de récréation est traversée par les parents et les passants. Mais la « parenthèse » urbaine est un peu terne aux dires des habitants. Comment l'animer un peu sans déséquilibrer sa nature ? Dans les appartements le long de l'allée des Gentianes (*cf.* le plan ci-dessous), les cuisines des logements et les salons donnent sur les parkings, alors que les chambres donnent sur l'oasis. Mais les cuisines peuvent être transformées en chambres et être associées au séjour, les pièces de vie bénéficiant de deux ambiances que l'habitant peut accorder, ainsi que d'une ventilation naturelle nord-sud dans l'espace de vie du logement. Depuis le dehors, l'immeuble longeant l'allée des Gentianes ne se vivrait plus comme une façade dormante. Elle deviendrait plus active, et dans l'air les bruits de la population locale se feraient entendre. L'allée aurait donné son aire aux adeptes de la gymnastique. Le toit de l'immeuble deviendrait un « soleilloir » donnant vue sur le lointain. Alors la cité deviendrait l'oasis après le Grand Ensemble. Elle serait éclaircie. Elle aurait des « clairières », sociales et sensibles, disposées au soleil, à la vue depuis les logements, au grand paysage.



-> **Prise de sons dehors**, point fixe le 28 juin 11h, beau temps
- **Prise de sons au balcon**, R+2, le 27 juin 12h, beau temps et petit vent, Leq 49 dB(A)
- **Mesures acoustiques (Leq 10 mn)**
 Jour : le 27 juin 11h45 dans l'allée : Leq 48 dB(A) ; le 27 juin 11h45 au balcon : Leq 49 dB(A)
 Nuit : le 28 juin 22h dans l'allée : Leq 40 dB(A)

IMPLICATIONS POUR LA PRODUCTION ET LA GESTION DE LA VILLE

La mobilisation du concept d'oasis urbaine pour penser la densification de la ville invite à un changement de posture de la part des spécialistes de l'espace. Un gradient peut être proposé, de la posture la plus modeste, en termes de transformation des modes de faire, à la plus ambitieuse et vertueuse.

Une gestion très environnementale de la ville, presque « défensive » consisterait à protéger l'oasis urbaine, par exemple des bruits technologiques, à préserver ses qualités sociales, ou encore sa part de sols perméables et d'ambiances végétalisées, sa diversité d'émissions vocales, animalières et végétales...

On peut, en allant plus loin, s'inscrire dans une gestion plus offensive en renforçant le milieu vivant comme le milieu social. Les donneurs de temps, on le disait plus haut, ont un rôle essentiel dans l'oasis. Mais il faut aller plus loin dans la diversité, comme l'écrit Philippe Descola : « (...) nous aurons accompli un grand pas le jour où nous donnerons des droits non plus seulement aux humains mais à des écosystèmes, c'est-à-dire à des collectifs incluant humains et non-humains, donc à des rapports et plus seulement à des êtres¹⁹. » L'écologie, science des interactions entre les organismes dans un milieu, nous incite à concevoir des collectifs dans lesquels les non-humains ne sont plus exclus. D'où ces renversements en cours dans la pratique de l'architecture et de la construction, où l'écologie accorde une présence sociale aux autres espèces et aux végétaux.

La troisième attitude gestionnaire se veut plus « créative » encore. Elle consisterait à composer un paysage cohérent pour tous les sens en même temps, les concepteurs ayant là une chance de développer une ambiance anticipant les constructions avec la circulation des flux aérauliques, thermiques, odorants, lumineux et acoustiques en phase avec le paysage végétal et/ou naturel²⁰.

Ces trois postures gestionnaires, et plus particulièrement la dernière, impliquent une connaissance fine de l'environnement physique, climatique, urbain et social du site, une mise à disposition centralisée et efficace des données existantes, leur création lorsqu'elles n'existent pas et, dans tous les cas, leur croisement à toutes les échelles. Les observatoires urbains municipaux ou métropolitains, qui centralisent un très grand nombre de ces données, ont un rôle majeur à jouer de ce point de vue. Cela implique également des outils adaptés de consultation, le croisement des données comme par exemple celles issues des systèmes d'informations géographiques (SIG) ou d'autres outils cartographiques rendus consultables et exploitables à une grande diversité d'acteurs. Ces postures encouragent également à mobiliser plus systématiquement le savoir-faire des habitants pour s'appuyer sur les exemples locaux d'oasis urbaines et mieux identifier les éventuels dysfonctionnements. Ce sont alors les outils de représentation et de fabrication de l'espace, comme la cartographie, le Système d'Information Géographique ou l'esquisse, qu'il convient d'adapter ou de réadapter, le SIG pouvant être renseigné par les utilisateurs et pas seulement par les techniciens, l'esquisse pouvant être une co-conception fondée sur le « savoir affectif » des usagers et non sur les seules connaissances des spécialistes. Au-delà des seules représentations visuelles des formes urbaines, architecturales et paysagères, les modes de représentation des concepteurs exploiteraient alors par exemple la bande sonore pour mieux anticiper les phénomènes temporels et sociaux.

Quelle était l'ambition de notre propos sur l'oasis urbaine ? Premièrement de montrer qu'on peut imaginer la fabrique de l'architecture, de la ville et du paysage pour la société du XXI^e siècle avec les temporalités, en utilisant en conséquence d'autres représentations que le dessin pour concevoir. Deuxièmement, cette notion permet de faire revivre des principes fondateurs

de solidarité et d'égalité, c'est-à-dire d'imaginer un logement et un dehors pour tous, dans un rythme de vie apaisé, avec des occasions urbaines à vivre à travers l'écoute, l'ombre et la ventilation naturelle.

L'oasis urbaine accessible à tous dans la durée, sans condition de ressources et quel que soit le lieu où l'on habite est notre visée. La question aujourd'hui n'est pas de revenir en arrière (le Jardin d'Éden n'a pas de constructions) ; elle n'est pas non plus de maintenir l'aspect ambiantal de la ville en l'état (l'air qu'on y respire et les conditions de circulation et d'habitat sont souvent peu enthousiasmantes). La question est plutôt d'insérer la dimension temporelle dans l'aménagement, ici l'intervalle diastématique, pour des citoyens en quête de correspondance de perceptions, d'antidote pour contrer les effets de la vitesse généralisée dans les villes trépidantes d'aujourd'hui. Nous sommes en état d'urgence permanent. Voilà pour l'aménageur un objectif de service public et de changement nouveau.

NOTES

¹ Après son diplôme d'architecte (1982), Olivier Balaÿ poursuit une triple activité d'architecte, à Lyon – d'abord en indépendant, puis en tant qu'associé depuis 1993 (SARL Balaÿ, Boinay, Pierron) – où il a fondé CASA Architecture et Environnement Sonore en 2015, de chercheur au CRESSON (Centre de recherche sur l'espace sonore et l'environnement urbain, UMR AAU (Ambiances, Architectures, Urbanités) 1563 CNRS, laboratoire Ministère de la Culture, France) et d'enseignant (professeur TPCAU (Théorie et Pratique de la Conception Architecturale et Urbaine) à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon). Il a soutenu son doctorat d'Urbanisme en 1992 et son Habilitation à Diriger les Recherches en 2002.

Il a participé, encore étudiant, à la création du Centre de recherche sur l'espace sonore et l'environnement urbain, en 1979, à l'école d'architecture de Grenoble. Il a réalisé avec ses étudiants et partenaires – entre autres, INES (Institut National de l'Energie Solaire) et GAIA (Grands Atelier Innovation Architecture) - dans le cadre d'une équipe AURA (Auvergne Rhône-Alpes), un prototype d'habitat solaire (CANOPEA) vainqueur de la compétition mondiale d'étudiants Solar Décathlon, en 2012, et un prototype d'habitat en bois et terre en 2016. Il a réalisé une trentaine de bâtiments. Ses recherches portent sur l'observation des pratiques et les stratégies de la description des phénomènes sensibles pour l'architecture et l'urbanisme ; l'histoire de l'environnement sensible urbain ; les outils pour la méthodologie du projet architectural ; la recherche et le développement de prototypes d'habitats pour demain.

² Ragon, M. *L'architecte, le prince et la démocratie*, Albin Michel 1977.

³ Augoyard, J-F., « La vue est-elle souveraine dans l'esthétique paysagère », *Le débat* n° 65, Paris, 1991, p. 51-59.

⁴ Dans le cadre de l'appel à projets de recherche « MODEVAL URBA 2015 » (Modélisation Evaluation) de l'Ademe, le bureau d'études TRIBU, le Cabinet d'Architecture CASA et le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de Haute-Savoie) se sont associés pour définir et approfondir le concept d'oasis urbaine. Entre juillet 2015 et décembre 2017, ils ont étudié la qualité de quelques-uns de ces univers urbains les plus « efficaces », dans l'agglomération annécienne qui a servi de terrain d'expérimentation à la recherche, afin d'en décrire l'ambiance et l'hospitalité.

⁵ Lire à ce sujet Baschet J. *Défaire la tyrannie du présent, Temporalités émergentes et futurs inédits*, L'horizon des possibles, La découverte, 2018.

⁶ Serres, M., *Habiter*, Paris, Belin, 2011, p. 159.

⁷ Diastématique, du latin *diastematicus*, « qui procède par intervalle », comme par exemple la voix chantante (par rapport à la voix parlante). In Dorflès, G., « Nuisances de l'environnement sonore et phénomène adiastrématique », Actes du séminaire de recherche CNRS « Environnement sonore et société », sous la direction de Augoyard J-F., Grenoble, CRESSON / ESU, 1987, note 3. Voir aussi Dorflès, G., *L'intervalle perdu*, Librairie des Méridiens, Paris, 1984.

⁸ Augoyard, J-F., « La vue est-elle souveraine dans l'esthétique paysagère », *Le débat* n° 65, Paris, 1991, p. 51-59.

⁹ Augoyard, J-F., « Les ambiances urbaines entre technique et esthétique », in *Une décennie de Génie Urbain*, collection du Certu, n° 26, juin 2000, p. 75.

¹⁰ Balaÿ, O., *Canopéa@prototype expérimental d'habitat solaire*, in *re_arch'y, En architecture, la recherche et le projet, Research by design*, ENSAL, ULP GC, mai 2015, p. 70-81. Conférence à la Journée École d'Architecture de Las Palmas, 8 octobre 2015.

¹¹ Selon Tim Ingold, l'entrelacs définit les relations entre un corps et son environnement « fluide » (in Ingold, Tim, *Une brève histoire des lignes*, Bruxelles, Zones Sensibles Editions, 2011).

¹² Dans de nombreuses oasis un sentiment de manque peut exister, on lira plus loin pourquoi. Pour plus de précisions sur les méthodes d'enquêtes longues, réalisées chez les gens à partir de supports photographiques et sonores, d'enquêtes courtes réalisées au dehors, on ira sur le site du CAUE 74 et celui de l'ADEME, programme MODEVAL URBA.

¹³ Pour caractériser une exposition de durée importante (une heure, une nuit, une journée) à des bruits variables dans le temps, on utilise la notion de niveau sonore équivalent (ou niveau sonore moyen) *Leq*, ou LAeq (en dBA).

¹⁴ Depuis une pièce du logement, l'embrasure d'une fenêtre atténue de six à dix dB(A) le niveau sonore extérieure selon le degré d'ouverture de la fenêtre. (Balaÿ O. et alii, *La conception sonore des espaces habités : une démarche exploratoire avant l'expérimentation*, Ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et de l'Espace, 1994, 2 tomes.

¹⁵ L'UTCI, ou Universal Thermal Climate Index (Höppe, 2002), est un indicateur de confort qui pourrait se rapprocher de la notion de température ressentie. Il s'agit de l'indicateur de confort qui croise le plus de variables. Il est calculé à partir du renseignement de plusieurs variables mesurables : la température de l'air (°C), la vitesse de vent (m/s), l'humidité relative (%), la température opérative (°C) ou le rayonnement global (W/m²) et la pression atmosphérique (hPa).

¹⁶ Sur la notion de donneur de temps, lire Amphoux P. (2003) « L'identité sonore urbaine, une approche méthodologique croisée ». In Moser G. et Weiss, K., *Espaces de vie : Aspects de la relation homme-environnement*, Paris, Armand Colin, pp. 201-218.

¹⁷ Balaÿ, O., *L'architecte, le végétal et la densité*, avec Bardyn, J.-L., Cresson, UMR CNRS 1563, mai 2013 (dans le cadre du contrat de la recherche ANR VEGDUD dirigée par Marjorie Musy).

¹⁸ Densités brutes exprimées à l'échelle du quartier, autrement dit rapportées à la surface totale du quartier, qui inclut les espaces publics.

¹⁹ Descola, P., *La Composition des mondes, entretiens avec Pierre Charbonnier*, Paris, Flammarion, 2014.

²⁰ Mais attention, l'aménageur a toujours tendance à vouloir remplir les espaces qu'il perçoit comme étant « vides » de manifestations vivantes.